

VOUS FAITES
LE BON CHOIX

# COPROPRIETE

remplacement chaudière fuel par une chaufferie Bois et Solaire



# Résidence Le Martinet à La Chambre (73)

Bâti: construit en 1970, occupé en 1979, composé de 25 logements sur 3 à 4 niveaux représentant 1919 m<sup>2</sup> à chauffer.

Isolation par l'intérieur probablement par 7 ou 8 cm de polystyrène, double vitrage, isolation des rampants de toiture par les copropriétaires, plafond des caves non isolé.

Ancienne chaufferie : chaudière fuel d'origine pour le chauffage et la préparation d'eau chaude sanitaire via 2 ballons remplacés en 2007.

Nouvelle chaufferie : chaudières bois granulés 112 kW assurant le chauffage et l'appoint de l'installation d'eau chaude sanitaire solaire de 25m². Une chaudière gaz est prévue en secours. Historique :

02/2014 : rapport de premières sensibilisations de l'ASDER

01/2015: présentation du rapport d'audit des BE - Kovalence et Savoie Eco'Logis Conseil

03/2015 : consultation des entreprises sur CdC réalisé par l'ASDER

05/2015 : la copropriété se prononce pour la réalisation des travaux par l'entreprise Gaïa

06/2015 : dépôts des dossiers de demandes de subventions (Région et Département)

Automne 2015 : réalisation des travaux

Les économies financières dégagées permettront d'isoler le plafond des caves ultérieurement.





### L'installation

2 chaudières granulés Oköfen de 56kW chacune.

2 silos textiles Oköfen de 7 Tonnes chacun protégés par un lambris.

1 chaudière gaz à condensation d'appoint Oertli de 113kW

25m² de panneaux solaires thermiques SOLISART raccordés à un ballon neuf de 1000litres – valorisation solaire possible sur le bouclage d'ECS

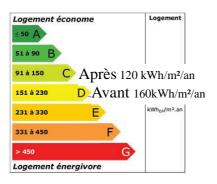
Conservation d'un des deux ballons existant

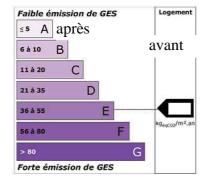


ballon solaire au fond, 2 chaudières granulés à gauche

L'installation bénéficiera d'un suivi mensuel de la production solaire via le TélésuiWeb de l'INES en partie financé par l'ADEME.

# **Enjeux environnementaux**







Silo textile protégé par lambris en bois avec partie vitrée pour vérifier le niveau de remplissage

## **Enjeux financiers**

Conso d'énergie avant travaux (2014) : 31 000 l de fioul soit 26 650€

Conso d'énergie prévue après travaux : 50 tonnes soit 16 200€ de bois granulés

	BOIS	SOLAIRE
Investissement	113 946 € TTC	29 292 € TTC
ADEME	Non cumulable avec CI	
Aide Région RA	17 488 €	13 882 € (47%)
Aide du CG73	4 000 €	3 000 € (10%)
Reste à charge pour la copropriété	92 458€ (81%)	12 409 € (43%)
Côte part par copropriétaire	3 698€	496€

4194 €/copropriétairesans crédit d'impôt

## **Contacts**

#### Syndic:

Mme Julliard – Boymond Immobilier 91 rue Pasteur 73 300 Saint Jean de Maurienne

#### Entreprise:

Gaïa énergies renouvelables Chef Lieu 73 160 Corbel

### Espace Info Energie:

ASDER 124 rue du bon Vent 73000 CHAMBERY

